

Annexe A - Comptes sous gestion discrétionnaire

Formulaire de demande de transactions en bloc



Nom du compte sous gestion discrétionnaire	Date de transaction (MM/DD/YYYY)	Code du fonds	Montant FundSERV (\$) Montant (\$) USD pour 344	Numéro de compte du courtier	Code du courtier	Code du représentant

Le souscripteur est un courtier inscrit à l'OCRCVM, un conseiller inscrit ou un conseiller comparable qui a le plein pouvoir discrétionnaire de souscrire au nombre de parts des fonds, tel qu'il est indiqué ci-dessus, au prix par part décrit dans la notice d'offre au nom de chaque c gestion discrétionnaire du souscripteur en vertu de la dispense pour compte sous gestion discrétionnaire du Règlement 45-106. Le souscripteur reconnaît par la présente : (i) qu'il est de la responsabilité du souscripteur de remplir toutes les obligations pertinentes à la « conna client » et d'évaluer si les parts constituent un investissement approprié pour chaque compte sous gestion discrétionnaire (ii) qu'il est également responsable de toutes les obligations d'identification et de collecte de renseignements sur les investisseurs en vertu de toute légis contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, et au respect des obligations de diligence raisonnable applicables aux États-Unis en vertu de la Foreign Account Tax Compliance Act ou pour rencontrer les objectifs de la Norme commune de déclaratio l'organisation de coopération et de développement économiques, et (iii) chaque compte sous gestion discrétionnaire qui n'est pas un client de Lysander Funds Ltd., Canso Fund Management Ltd., Canso Investment Counsel Ltd., ou PBY Capital Limited.

Le souscripteur déclare et garantit que : (i) le souscripteur achète des parts selon les modalités et conditions contenues dans la notice d'offre et le contrat de souscription le plus récent (y compris, sans s'y limiter, le certificat d'investisseur qualifié quant au statut du souscripteu qu'investisseur qualifié) qui a été précédemment signé par le souscripteur et accepté par le gestionnaire (ii) les représentations, les garanties, certifications, engagements et reconnaissances du le souscripteur contenus dans la convention de souscription sont vrais et corrects importants à la date des présentes, et (iii) le souscripteur doit informer immédiatement le Gestionnaire à l'adresse ci-dessus de tout changement dans toute représentation, garantie ou autre information relative au souscripteur énoncée dans la convention de souscription. Le s déclare également qu'il ou elle est dûment autorisé à exécuter et à livrer cette souscription et toute autre documentation nécessaire en relation avec l'achat, les achats ultérieurs et les rachats pour accepter les termes et conditions contenus dans les présentes et dans celles-c les représentations, certifications, remerciements et engagements faits aux présentes et à celles-ci, et chaque souscription a été dûment autorisée, exécutée et livrée par ou au nom de, et constitue un accord légal, valide et contraignant opposable au souscripteur.

Le souscripteur accepte d'indemniser chacun des fonds et le gestionnaire contre toutes les pertes, réclamations, coûts, dépenses et dommages ou responsabilités qu'il peut subir ou encourir ou causer découlant de la confiance accordée aux déclarations, garanties, certificatio engagements du souscripteur par les fonds ou le gestionnaire, selon le cas, et la violation de l'un d'eux par le souscripteur. Tout signataire signant au nom du souscripteur en tant qu'agent ou autrement déclare et garantit que ce signataire a le pouvoir de lier le souscripteur et d'indemniser chacun des fonds et le gestionnaire contre toutes les pertes, réclamations, coûts, dépenses et dommages ou responsabilités qu'il peut subir ou encourir ou causer découlant de la confiance accordée à cette représentation et garantie.

La présente annexe « A » peut être remplacée par le gestionnaire en ce qui concerne l'ajout, la suppression ou la modification du ou des noms d'un compte sous gestion discrétionnaire avec les directives et les instructions appropriées reçues par le gestionnaire du souscripte nécessaire de modifier la convention de souscription.

Nom du conseiller	
-------------------	--

Signature du conseiller	
-------------------------	--

Date	
------	--

Pour tous les Fonds (autres que le Fonds de titres à court terme et à taux variable américain (\$US) Canso), transmettez ce document complété à CIBC Mellon Global Securities Services Company au 1-855-884-0493 ou par courriel à RKAccountAdmin@cibcmellon.com.

Pour le Fonds de titres à court terme et à taux variable américain (\$US) Canso : transmettez ce document complété à Convexus Managed Services Inc. au 866-873-1163 ou par courriel à clientservices@convexus.com.